

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 06-30/2024**

Date de convocation : 3 mai 2024

Date d'affichage : 3 mai 2024

Objet : Demande de subvention auprès du Conseil départemental pour la création d'une toiture sur deux bâtiments annexes à la mairie

L'an deux mil vingt-quatre et le sept mai à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Jérôme MALORON - Carole MOTTUEL - Anne-Lise CALABRIN - Annabelle MORILLAS - Sébastien RUAZ - Pierre FERRIER - Jérôme GUILLOUD - Ghislaine BARTHELON

Absents, excusés : Sébastien CARMET - Séverine CAPOGNA - Frédéric BERNE - Virginie TARDY

Procurations : Sébastien CARMET à Ghislaine BARTHELON, Virginie TARDY à Annabelle MORILLAS, Séverine CAPOGNA à Carole MOTTUEL

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu les dispositifs de subvention mis en place par le Département pour l'année 2024-2025 au titre de la solidarité territoriale et l'aide aux communes,

Considérant que le projet de rénovation des derniers bâtiments annexes à la mairie (pose d'une toiture sur le local derrière la mairie et sur la bascule), dont le coût prévisionnel s'élève au total à 6 963,90 € HT, est susceptible de bénéficier d'une aide du Conseil Départemental à hauteur de 50 % (3 481,95 €) au titre de la « dotation cantonale ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Départemental à hauteur de 50 % concernant le projet de rénovation du local derrière la mairie et de la bascule.

AUTORISE le Maire à entreprendre les démarches nécessaires pour l'octroi d'une subvention auprès du Conseil Départemental.

AUTORISE le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de cette décision

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 13 mai 2024

Le Maire


Pierre COLOMB


SAINT MICHEL SUR SAVASSE
Mairie
26750 DROMES
* 26750 DROMES *